2me Année. — N° 63 **Quinze centimes le numéro** (par la poste, VINGT CENTIMES) Le 14 Septembre 1865.

ABONNEMENTS :

	Un an.	Six mois.
France	9 f.	5 f. »
Italie et Suisse	12	7 »
Angleterre, Espagne, Turquie	13	7 50
Allemagne, Belgique	14	8 »
Amérique, Brésil	15	8 50
Australie, etc.	16	9 »

On s'abonne au bureau du journal
Ouvert de 9 heures à 3 heures
22, RUE BREDA
ou en envoyant *(franco)* un mandat sur Paris à l'ordre de M. le Directeur gérant.

On s'abonne également chez tous les libraires.

L'abonnement part du 1er Janvier ou du 1er Juillet

HORS LA CHARITÉ, PAS DE SALUT !

L'AVENIR

MONITEUR DU SPIRITISME

PARAISSANT LE JEUDI

Vente au numéro, à Paris AU BUREAU DU JOURNAL, DE 9 A 3 HEURES ET CHEZ
LEDOYEN, libraire, galerie d'Orléans, 31, (Palais-Royal).
BRASSEUR, id., galerie de l'Odéon, 11 *bis*.
TURQUAND, id., rue Notre-Dame-de-Nazareth, 8.
AUMOND, id., boulevard de Strasbourg, 35.

AVIS GÉNÉRAL

Les articles de fond et les communications envoyés par des collaborateurs bienveillants seront soumis à l'examen du comité de rédaction; ils seront insérés ou détruits.

Il sera rendu compte des ouvrages nouveaux lorsque deux exemplaires nous auront été adressés.

Les lettres et manuscrits non affranchis seront rigoureusement refusés.

Annonces : 3 fr. la ligne.

Sommaire du n° 63 de l'Avenir

Paris, le 14 Septembre 1865

LETTRES D'UN CHRÉTIEN SUR LE SPIRITISME

DIX-NEUVIÈME LETTRE (1)

A monsieur l'abbé Pastoret.

Paris, le 10 février 1865.

« Cher abbé,

» Monseigneur d'Alger, malgré les fatigues d'un long » voyage en France dont — dit-il à ses ouailles, — vous » connaissez tous le but et nous oserions dire le succès » obtenu » n'a rien eu de plus pressé à son retour en Algérie que de publier « une Instruction pastorale con- » tre la *superstition dite Spiritisme*. Comme nous n'ai- » mons point à refaire sans nécessité ce que nous » jugeons être bien fait, ajoute-t-il, nous vous enga- » geons à vous procurer..... au moins un exemplaire » du discours de R. P. Nampon sur *le Spiritisme* (2), qui » vous éclairera suffisamment sur les procédés, la doc- » trine et les conséquences du Spiritisme. Il nous suf- » fira donc de vous tracer la conduite que vous avez à » suivre par rapport à cette MISÉRABLE SUPERSTITION.. »

(1) Voir les numéros de 15 à 23, 46 à 49, 53, 54, 62.

(2) A Paris, rue Cassette, 5.

Je ne suivrai pas Monseigneur Pavy dans ses développements ; mais si vous désirez les connaître, cher abbé, il vous sera facile de vous procurer cet opuscule (1) et vous reconnaîtrez combien Monseigneur Louis-Antoine-Augustin condamne facilement ce qu'il est loin d'avoir étudié. Ma seule critique particulière à cette ordonnance épiscopale, sera la citation ci-après que j'extrais des *Annales de Tacite*, livre XV, chapitre 44.

« Mais ni ses efforts, ni ses largesses au peuple, ni ses » offrandes aux dieux ne purent effacer l'odieuse impu- » tation que Néron avait ordonné cet incendie. Pour » effacer ces bruits, il supposa coupables et fit punir de » la manière la plus cruelle des gens détestés pour leurs » crimes et que le vulgaire nommait *Chrétiens*. Leur » nom vient de celui de Christ, qui avait été puni du » dernier supplice sous l'empire de Tibère, par son » lieutenant Ponce-Pilate. Cette FATALE SUPERSTITION, » comprimée pendant quelque temps, éclatait de nou- » veau, non-seulement en Judée, où ce *mal* avait pris » naissance, mais dans Rome même, où afflue de toutes » parts et se propage tout ce qu'il y a d'*atroce et de* » *honteux*. »

Or, c'est un honneur pour le Spiritisme de voir employer contre lui les mêmes armes, les mêmes accusations, dont on se servait jadis contre les premiers chrétiens. Je ne comprends pas, ou plutôt je comprends très-bien, pourquoi des prélats se servent vis-à-vis de notre chère doctrine des mêmes calomnies, des mêmes imputations de superstition que les pontifes païens jetaient à la tête du Christianisme naissant.

(1) A Challamel aîné, 30, rue des Boulangers; Alger, Bastide, libraire-éditeur.

Cette analogie est frappante et pleine de promesses pour l'humanité.

Quoi qu'il en soit, il ressort d'une observation impartiale que la plupart des phénomènes qui ont frappé l'attention publique se sont produits en dehors de toute provocation humaine, et on peut affirmer en même temps que ce sont les Esprits par leur initiative qui ont provoqué les hommes à les évoquer et non pas ces derniers qui ont tenté de faire obéir les premiers. Mais ce qui est également fort remarquable et digne d'être noté pour la postérité, c'est que les Esprits, au lieu de s'adresser dans le principe à des gens crédules, à des personnes réellement convaincus de l'existence d'un monde spirituel, se sont au contraire manifestés à des personnes qui non-seulement ne croyaient point en eux, mais qui auraient rougi jusqu'au blanc des yeux en pensant qu'on pouvait les supposer capables d'y croire. Il est donc permis de constater que tous les sermons, tous les mandements, toutes les encycliques et toutes les ordonnances sont choses inutiles puis qu'elles sont superflues. Car en admettant que chaque spirite voulût bien se soumettre à ces prescriptions de l'Église, les Esprits qui n'ont nulle raison d'y souscrire et qui, par leur essence supérieure, échappent à cette autorité, n'en continueraient pas moins leurs manifestations. Or, défendre ce qu'on ne peut empêcher, c'est se battre contre des moulins à vent. Interdire aux Esprits de se communiquer est aussi ridicule que dire au soleil de ne plus éclairer le tourbillon, aux planètes de ne plus réfléchir la lumière solaire, aux étoiles de ne plus scintiller dans la nuit et à celle-ci de ne plus succéder au jour. Toute prescription qui ne peut aboutir prouve par là son absurdité, et toute institution qui se meut dans cette voie se condamne elle-même à périr.

FEUILLETON DE L'AVENIR

Les Songes d'après les Pères de l'Église.

Tertullien adopte toutes les croyances de l'antiquité qui se rapportent à l'intervention spirituelle dans les songes : « Pendant le sommeil, dit-il, dans son livre *De animâ*, sont révélés tous les honneurs qui attendent les hommes; pendant le sommeil, des remèdes sont indiqués, des larcins dévoilés, des trésors découverts. Ce fut ainsi que la nourrice de Cicéron put prévoir la gloire réservée à celui-ci. Ce fut ainsi qu'Achille guérit Cléonyme. » Seulement, par une étrange précaution, il veut qu'on ne croie aux songes qu'après leur accomplissement et non dès l'instant où on les a eus; car les prédictions tirées des songes n'ont un caractère divin que lorsqu'elles se réalisent, et il n'est permis d'y croire que lorsqu'elles sont divines.

C'est un peu, comme on voit, la théorie de la justification par le succès, dans l'une de ses plus singulières applications. Du reste. saint Chrisostôme est là-dessus du même avis prudent que Tertullien.

Saint Augustin, lui, croyait aux songes franchement. Il les aimait. C'est par eux que les justes auront des rêves dans le paradis, et, cela va sans dire, des rêves heureux. Veut-on apprendre jusqu'à quel point il poussait la confiance en matière de songes ? En voici un dont il avait recueilli les détails à Milan, et qu'il rapporte, sans y faire la moindre objection et en l'attestant. — Un fils venait d'hériter de son père, quand on lui demanda le payement d'une dette considérable que celui-ci n'aurait pas eu le temps d'acquitter avant sa mort.

Étonné que son père fût resté débiteur d'une aussi forte somme sans lui en avoir laissé rien soupçonner, il se trouva dans un extrême embarras, d'autant plus que le testament était à cet égard aussi muet que tous les autres papiers du défunt. Il ne savait donc quelle résolution prendre, quand, par bonheur, *son père lui apparut en songe*, tout exprès pour lui apprendre qu'il avait déjà payé cette dette, et qu'il en avait mis la quittance à un certain endroit, où le fils, le lendemain, *la trouva* en effet. Grâce à cette révélation reçue en rêve si à propos, il put couvrir de confusion le créancier déloyal et garder son argent. Saint Augustin ne voit rien d'impossible dans ce beau résultat : « Pourquoi, dit-il, dans son traité *De curâ pro mortuis*, ne pas attribuer ces opérations aux Esprits des défunts et ne pas croire que la divine Providence fait un bon usage de tout, pour instruire les hommes, les consoler ou les épouvanter ? »

Journaux et Revues recommandés.

La Revue spirite de Paris, 8e année, mensuelle	10 fr.
La Vérité de Lyon, hebdomadaire, 3e année	9
L'Union spirite bordelaise, quatre fois par mois	12
L'Écho d'outre tombe de Marseille, hebdomadaire	10
Annali dello Spiritismo de Turin, mensuelle	12
La Luce de Bologne	12
La *Gazetta Magnetico-Scientifico-Spiritistica* de Bologne	6
Le *Friend of Progress* de New-York, mensuel.	
Le *Banner of Light* de Boston, hebdomadaire.	
Le *Spiritual Magazine* de Londres, mensuel.	
Le *Spiritual Times* de Londres, hebdomadaire.	
L'AVENIR, *Moniteur du Spiritisme*, hebdomadaire	9

En somme, la partie du clergé qui n'est pas allée au fond des choses ou qui a confondu avec nos phénomènes des faits anciens qui ne sont pas de la même nature et qui sans autre examen nous a condamnés; les savants matérialistes dont la science se trouve en défaut et dont nos phénomènes bouleversent toutes les théories et qui nient ce qu'ils ne comprennent pas, sont maintenant sans autorité.

Il n'est pas donné à tout le monde, cher et excellent ami, d'entrevoir le but final du Spiritisme; la masse elle-même des Esprits qui concourent à l'œuvre grandiose, n'est pas dans les secrets de la Providence; seuls quelques Esprits initiateurs connaissent la fin poursuivie et enseignent que ce mouvement est préparateur du deuxième événement; mais le but actuel apparaît à tous les yeux et se résume en un seul mot magique : Charité! Bons ou mauvais, inférieurs ou supérieurs tous les Esprits le proclament à l'envi; donc Allan Kardec a bien raison de s'écrier : « O vous qui vous opposez aux manifestations extra-terrestres, vous vous déclarez donc contre la charité, puisqu'elles n'ont pas d'autre but, et conséquemment contre N. S. Jésus-Crist, dont ce mot sacré représentait toute la morale. »

L'ignorance de la partie du clergé qui nous condamne ressort manifestement de la confusion dans laquelle tombent les prêtres qui interdisent tout commerce des vivants avec les morts, lesquels, suivant l'expression de Jobard, sont bien autrement vivants que nous : en effet, le Somnambulisme, le Magnétisme et le Spiritisme sont confondus dans une égale réprobation. Or, le Somnambulisme proprement dit, tient à un état particulier indépendant de la volonté ou de l'action humaine; le Magnétisme, au contraire, caractérise l'action matérielle par des passes manuelles, et l'action spirituelle par un acte de la volonté d'un incarné sur un autre incarné, tandis que dans le Spiritisme l'action n'appartient qu'à une influence spirituelle et extra-terrestre que les hommes sont impuissants à provoquer quand les Esprits se refusent à le faire et qui n'a, en outre, aucun caractère pathologique déterminé.

La plupart des enseignements de la religion chrétienne, cela est avéré, ont été pour ainsi dire délaissés, rejetés par la plus grande partie des chrétiens; attendu, disaient-ils, que tout cela n'a aucun fondement solide et n'a d'autre origine que l'imagination des prêtres et l'invention des pontifes. Rationalistes, panthéistes, fusionistes, matérialistes ont tous été couvés en partie par le Catholicisme et surtout par les Jésuites : ce que j'avance ici est de notoriété publique. Eh bien! ce qui devrait dessiller les yeux de nos adversaires religieux, le Spiritisme vient de faire accepter comme authentique et réelle la plupart des vérités auxquelles les hommes ne voulaient plus croire. N'est-ce pas là un signe irrécusable d'une intervention providentielle?

De ce que saint Paul enseignait aux gentils de se tenir en garde contre les pièges des mauvais Esprits, des Esprits de Python, nos adversaires cléricaux en déduisent qu'il condamnait absolument tout commerce avec les Esprits et d'aucuns sont allés jusqu'à dire qu'il avait en vue le Spiritisme. O blasphème! Est-il possible de soutenir une pareille thèse, quand on trouve la description de toutes nos facultés médianimiques, donnée par ce grand apôtre, dans sa première épître aux Corinthiens, ch. XII, §§ 8, 9 et 10? Ecoutez cette description, cher abbé, et dites-moi après si la médianimité n'y est pas tout entière? Voici le texte d'après la traduction de Le Maistre de Sacy :

« L'un reçoit du Saint-Esprit le don de parler avec » une haute sagesse; l'autre reçoit du même Esprit le » don de parler avec science; un autre reçoit le don de » la foi par le même Esprit; un autre reçoit du même » Esprit la grâce de guérir les maladies; un autre le don » de faire des miracles; un autre le don de prophétie; » un autre le don du discernement des Esprits; un autre » le don de parler diverses langues; un autre le don de » l'interprétation des langues. »

Tout cela est tellement précis, qu'il faut être aveugle pour ne pas y voir le dénombrement certain des facultés médianimiques. Je n'y insisterai pas davantage.

Certes! si le Spiritisme venait enseigner que l'espace n'est peuplé que de bons Esprits, on pourrait à juste titre l'accuser de propager l'erreur; mais s'il proclame avec saint Jean Chrisostôme que les anges sont répandus dans toute l'athmosphère, il reconnaît avec le grand saint Jérôme que l'air est rempli de mauvais Esprits, et il nous recommande formellement d'avoir à nous défier de ceux-ci. Il en résulte que l'application de la défense de saint Paul à nos pratiques n'est justifiée par aucune raison sérieuse. Au surplus, il résulte de l'ensemble des communications médianimiques, que loin de chercher à déraciner la foi des cœurs, les bons Esprits qui président à nos études la donnent à ceux qui ne l'avaient plus, enseignent la haute mission de Notre Seigneur Jésus-Christ à ceux qui n'y croyaient pas, et prescrivent à tous l'obéissance absolue à ses divins préceptes.

En vérité, mon vénérable ami, comment peut-on blasphémer la Providence à ce point que de la croire capable de livrer l'humanité sans défense à l'invasion des mauvais Esprits! N'est-ce pas une impiété que de la montrer impuissante à nous défendre de l'invasion diabolique?

Eh quoi! vous admettez la bonne foi de vos petits bergers de la Salette, et vous refusez d'accepter le témoignage de cent mille témoins qui viennent attester les phénomènes de la médianimité? Vous acceptez qu'un Esprit aussi auguste que la Vierge Marie soit venu annoncer dans un hameau perdu dans les Alpes la maladie de la pomme de terre, et vous rejetez la morale si pure, si consolante que des milliers d'anges viennent apporter aux hommes? c'est incroyable! Il est vrai que l'ordre des casuites a donné depuis longtemps la mesure de son savoir-faire, et de Malina, à Escobar de Cardenas, au P. Corneil, on n'a que l'embarras du choix, car la morale enseignée par ces Révérends est telle, qu'elle est aussi bien flétrie par les différents codes que par la conscience publique. Et ce sont là, les ennemis les plus acharnés du du Spiritisme!

L'archevêque de Palerme, que je ne confonds certes point avec les Révérends précités, a condamné la doctrine spirite, on peut l'affirmer, de confiance, tellement il paraît ignorant de tout ce qui y a rapport; aussi, un journal italien qui se publie dans la ville qu'habite ce prélat, retorque-t-il son encyclique avec une logique et une force d'arguments telles, qu'il ne reste rien de celle-ci. Une des raisons de Monseigneur s'appuie sur la réponse d'Abraham au mauvais riche, auquel le patriarche refuse le concours de Lazare. Sans entrer dans l'interprétation de l'apologue rapporté par saint Luc, un fait considérable qui échappe au docte archevêque, ressort de cette citation. Il convient pour l'apprécier d'une manière inattaquable d'emprunter à l'évangéliste ce fragment tout entier.

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre » et de lin, et qui se traitait magnifiquement tous les » jours.

» Il y avait aussi un pauvre appelé Lazare, étendu à » sa porte, tout couvert d'ulcères, et qui eut bien voulu » se rassasier des miettes qui tombaient de la table du » riche; mais personne ne lui en donnait, et les chiens » venaient lui lécher ses plaies. Or, il arriva que le pauvre » mourut, et fut emporté par les anges dans le sein » d'Abraham. Le riche mourut aussi et eut l'enfer pour » sépulcre. Et lorsqu'il était dans les tourments, il leva » les yeux en haut, et vit de loin Abraham et Lazare » dans son sein; et s'écriant, il dit ces paroles : Père » Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez-moi Lazare, » afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau, pour » me rafraîchir la langue, parce que je souffre d'extrê- » mes tourments dans cette flamme.

» Mais Abraham lui répondit : mon fils, souvenez-vous » que vous avez reçu vos biens dans votre vie, et que » Lazare n'y a eu que des maux; c'est pourquoi il est » maintenant dans la consolation, et vous dans les tour- » ments. De plus, il y a pour jamais un grand abîme » entre nous et vous; de sorte que ceux qui voudraient » passer d'ici vers vous ne le peuvent, comme on ne » peut passer ici du lieu où vous êtes.

» Le riche lui dit : Je vous supplie donc, père Abra- » ham, de l'envoyer dans la maison de mon père, où » j'ai cinq frères, afin qu'il leur atteste ces choses, de » peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu » de tourments. Abraham lui répondit : ils ont Moïse et » les prophètes, qu'ils les écoutent. Non, dit-il, père Abra- » ham; mais si quelqu'un des morts va les trouver, ils » feront pénitence. Abraham lui répondit : s'ils n'écou- » tent ni Moïse, ni les prophètes, ils ne croiront pas non » plus, quand même quelqu'un des morts ressusci- » terait. »

Cette légende est magnifique et féconde en conséquences spirites. Je ne m'arrêterai néanmoins qu'aux faits passés inaperçus aux yeux de Monseigneur de Palerme. C'est d'abord la communication constante qui existe malgré l'immensité des abîmes qui les séparent entre le bienheureux Abraham et le mauvais riche condamné; c'est la demande de celui-ci en faveur de ses frères et la réponse du patriarche. Il est évident que l'un ne demande qu'une chose possible, puisque le second ne lui répond plus : cela ne se peut pas; mais cela est inutile parce que cela serait sans résultats.

Et en effet, on comprend toute la portée de cette réponse quand on considère aujourd'hui tous ceux qui méconnaissent les enseignements de nos chers morts, de nos chers Esprits.

Il résulte donc de cette parabole que les communications entre les Esprits sont permanentes, puisque du fond de la géhenne, c'est-à-dire du monde inférieur où le mauvais riche se trouve emprisonné, il peut correspondre avec Abraham qui est dans le sein de Dieu, malgré l'espace incommensurable que leur situation morale a occasionné entre eux, et s'entretenir avec lui comme s'ils étaient côte à côte. Il résulte également de cette même parabole que les Esprits peuvent communiquer avec les incarnés, puisque Abraham répond que lors même un mort ressusciterait, c'est-à-dire apparaîtrait visible et tangible aux frères du mauvais riche, ceux-ci refuseraient d'y croire en raison de leur incrédulité même.

Hors la charité point de salut! enseigne le Spiritisme. Dira-t-on que cette prescription est antichrétienne? Dira-t-on qu'elle est contraire aux saints préceptes de N. S. Jésus-Christ? Mais c'est ainsi que le Sauveur lui-même résumait la loi et les prophètes :

« Quand je parlerais toutes les langues des hommes » et le langage des Anges même, — écrit saint Paul, — » si je n'ai point la charité, je ne suis que comme un » airain sonnant et une cymbale retentissante. Et quand » j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous » les mystères, et que j'aurais une parfaite science de » toutes choses; quand j'aurais encore toute la foi » possible jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai » point la charité, je ne suis rien. »

Il est donc évident que c'est une impiété de déclarer infernale une doctrine qui n'a qu'un but, celui de rappeler à l'humanité la loi doublement enseignée par le Christ à l'apôtre.

Au surplus, saint Paul répond d'avance, dans son épître aux Corinthiens, à ceux qui repoussent les progrès de l'enseignement sacré et qui osent affirmer que la doctrine chrétienne a donné tout ce qu'elle pouvait donner en disant : « Ce que nous avons à présent de science et » de prophétie est très-imparfait. » N'est-ce pas annoncer qu'un jour viendra où la science et les prophéties prendront un caractère plus marqué, plus net, plus clair, plus précis?

Nos adversaires affirment que Dieu défend aux morts

de venir parler aux vivants. Où puisent-ils cette certitude? Dans le texte sacré de l'Ancien Testament. Examinons donc aussi, cher abbé, le sens et la teneur de ces textes; car il faut en finir avec ces accusations banales. Aussi bien, puisqu'on nous oppose le *Deutéronome*, ch. XVIII, il me semble naturel que toutes les prescriptions de ce chapitre doivent être également souveraines, car, en droit, aucune loi ne peut être scindée. D'abord, c'est par un abus d'interprétation qu'on affirme que Dieu défend aux morts de parler aux vivants, parce que la loi terrestre ne peut avoir de portée que dans l'étendue du domaine terrestre; et c'est par le même abus qu'on arrive à affirmer que Dieu a défendu tout commerce avec les morts, parce qu'il a réprouvé et condamné tout commerce avec les Esprits de Python, ou mauvais Esprits. Ah! en cela le Spiritisme est d'accord avec les Livres saints; car lui aussi condamne et flétrit tout commerce avec les Esprits impurs; mais, plus logique que le R. P. Nampon et tous les Révérends de son ordre, il accepte ce qui est bon en repoussant ce qui est condamnable.

A bientôt, cher abbé, la suite de cette discussion.

Votre bien respectueux serviteur,

ALIS D'AMBEL.

M. EDMOND ABOUT, l'heureux auteur de *Gaëtana*, dans sa *Causerie* du 10 de ce mois (voir *l'Opinion nationale*), nous a pris à partie, à propos des frères Davenport, d'une manière peu parlementaire. Nos lecteurs pourront apprécier ce morceau de haut goût que nous reproduirons dans notre prochain numéro.

LES MYSTIQUES DU SPIRITISME.

Nous avons combattu partout et toujours le faux mysticisme, c'est-à-dire celui qui, étouffant notre libre arbitre, nos mérites et notre travail, veut nous mettre à la merci de Dieu et du monde invisible, chez les boudhistes, ioquis, fakirs de l'Orient, comme chez les moines du pseudochristianisme.

Nous répétons avec nos ancêtres les druides, que la vie est une perpétuelle activité, ayant pour but le perfectionnement de nous-mêmes, nous pouvons ajuster et concéder ce côté vrai des doctrines mystiques, *sous l'aide de Dieu et de ses influences spirituelles;* mais la base, c'est nous, c'est l'homme agissant dans la sphère des choses terrestres, défrichant chaque jour le champ inculte de l'humanité. *Notre œuvre avec l'aide de Dieu et de ses Esprits,* telle est la formule vraie à laquelle nous sommes arrivé.

Pourquoi faut-il, c'est pour nous un très-grand sujet de tristesse, non d'alarmes, car le vrai finit toujours par triompher, que plusieurs de nos frères tombent, à leur insu, dans les dédales du mysticisme?

Ainsi nous avons bon nombre de médiums qui croient, comme paroles d'Evangile, tout ce que les Esprits leur disent; ils s'affublent, nous le savons, presque tous de noms respectables et honorés : c'est Fénelon, Vauban, Pascal, Arago, saint Louis, saint Augustin, et même des apôtres, tels que saint Paul, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste, que sais-je encore? Et les mystiques du Spiritisme de nous dire que devant ces Esprits supérieurs, nous n'avons qu'à nous incliner, qu'à faire taire notre raison orgueilleuse, et qu'à dire *Amen* à toutes leurs communications.

S'il en était ainsi d'abord, où serait notre travail, à nous incarnés? Où seraient nos mérites, puisque nous recevrions du Ciel notre becquetée toute préparée, et qu'il n'y aurait plus rien à faire pour nous? On doit donc se demander si un pareil *farniente* est dans l'ordre voulu de Dieu, surtout dans le séjour très-inférieur d'*Abred* ou la terre est placée. Allons plus loin : suffira-t-il qu'un Esprit quelconque se pare faussement (cela peut être) d'un nom d'emprunt, pour faire accepter de nos intelligences toutes les révélations qu'il nous apportera?

Non, frères aimés, nous vous le disons ici avec une pleine et entière conviction.

Le critérium auquel vous pouvez discerner les bons Esprits à cet égard, le voici :

1° Aucun ne prétendra, comme beaucoup que nous connaissons, et qui obsèdent leurs médiums, aucun ne prétendra imposer son opinion, mais seulement la proposer à votre intelligence pour la croire, à votre volonté pour la pratiquer. Défiez-vous donc, nous vous en conjurons, de tous les Esprits qui fuient la contradiction et la lumière, et qui affichent l'orgueil de se dire infaillibles.

2° Aucun des Esprits supérieurs (il violerait sans cela la loi de Dieu) ne prétendra être autre chose que votre guide et votre conseiller, et ne voudra violenter votre libre arbitre, ou vous épargner le travail qui appartient à l'initiative humaine. Aucun ne s'opposera à ce que votre raison examine les communications qu'il vous fera, selon la sublime devise de saint Paul : *Rationabile obsequium vestrum. Que notre assentiment soit raisonnable.* Aucun des bons Esprits ne blâmera en vous une sage méfiance, et ne contredira cette belle parole de saint Jean l'Évangéliste : *Ne croyez pas à tout Esprit, mais éprouvez s'il vient de Dieu.*

Donc, vous devez reconnaître que ce n'est pas le cachet d'un bon Esprit de vouloir qu'on ajoute foi aveuglément à ses paroles.

Combien de nos frères sont égarés ainsi; combien se croient inspirés par le *Christ qui les a choisis pour seuls secrétaires, par l'Esprit de vérité dont ils sont les uniques représentants.*

Voulez-vous que nous vous le disions franchement, les Esprits qui vous inspirent ne sont que des Esprits d'orgueil et sans doute de mensonge, pour quelques vérités qu'ils vous diront.

Cet avénement doit être général.

Son critérium c'est l'universalité.

Il s'adresse surtout à l'examen, au libre arbitre, à la raison de l'homme.

Frères bien aimés, revenez donc de vos funestes erreurs, et n'acceptez rien sans l'avoir passé au creuset de votre intelligence; vous échapperez ainsi au faux mysticisme qui vous ronge et à l'obsession des Esprits inférieurs; vous ne serez dignes de ne recevoir que des communications véritablement élevées et célestes.

ANDRÉ PEZZANI.

MANIFESTATIONS DU JEUNE HENRI ALLEN

Nous extrayons ce qui suit du *Banner of Light*, journal spirite de Boston, Etats-Unis.

Lettre de M. Hall, rédacteur du *Portland courier*.

Nos journaux se réjouissent de ce qu'ils appellent la découverte de l'imposture du jeune Allen. Quelques messieurs s'étant mis du noir de fumée sur la tête, et ayant prié les Esprits de leur toucher les cheveux, il s'est trouvé, qu'on a vu la main du médium noircie par le noir de fumée. Cela a suffi pour le traiter d'imposteur. Ce n'est pas la première fois qu'on a dénoncé des médiums, parce que l'on trouvait sur leurs mains les traces d'une substance, à laquelle les mains des Esprits avaient touché. La fréquence de ce fait, ainsi que la prétendue découverte de l'imposture, m'a amené à faire quelques expériences, auxquelles le docteur Randall et le jeune Allen se sont prêtés de la meilleur grâce. Je croyais, qu'il y avait là une loi qui nous était inconnue, mais dont les effets étaient invariablement les mêmes.

Voici ce qui résulte de mes expériences: tout ce que touche la main électrique ou fluidique est immédiatement transféré à la main du médium. J'ai hier expérimenté la vérité de cette théorie avec quelques personnes bien connues de notre ville. J'étais assis dans un fauteuil, des instruments de musique étaient sur un canapé derrière moi; à ma droite se trouvait le jeune Allen, ses deux mains étaient solidement attachées à mon bras, il n'y avait pas de possibilité qu'elles bougeassent. Je mis mon habit par-dessus elles, et pardessus le tout ma main gauche. Toutes les précautions avaient été prises. On pria les Esprits de faire jouer les instruments et d'agiter la cloche, ce qui fut fait à l'instant. Je découvris aussitôt la main du médium, et je la trouvai noircie par la même substance, qu'on avait mise sur les instruments et sur la cloche. La même expérience fut répétée plusieurs fois avec un résultat identique; au lieu de prouver l'imposture du médium elle prouve l'existence d'une loi naturelle. Rappelez-vous tous les exemples, où les images d'objets environnants ont été transférées sur le corps humain par le fluide électrique. Je conclus, que la main de l'Esprit étant composée en partie d'éléments magnétiques tirés du médium, lorsqu'elle est dissoute et que le fluide retourne d'où il était venu, elle doit nécessairement rapporter avec elle la substance matérielle, qu'elle a touchée, et la déposer sur la surface de la main du médium.

Ayant dans d'autres occasions noirci les instruments avec du cirage ou du liége brûlé, j'ai toujours retrouvé ces substances sur la main du jeune Allen. Après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour exclure l'idée de la possibilité de l'intervention physique du médium. Quel que soit le résultat d'investigations ultérieures, il m'est démontré, qu'il y a là un transfert de matière. Un champ immense d'études s'ouvre devant nous. J'apprends que la même expérience a été faite chez un de nos concitoyens dans des circonstances différentes. Les mains d'Allen ayant été solidement liées, on mit de la farine en grande quantité sur le manche de la cloche, et cela à l'insu du docteur Randall et du médium. Les Esprits agitèrent la cloche, les mains du médium furent instantanément examinées; on les trouva couvertes de farine. Les mêmes phénomènes se seraient déjà produits chez les Davenport avec un portevoix et un violon dans de pareilles circonstances.

J. B. Hall.

Portland, Maine, 30 mars 1865.

Le rédacteur du *Banner of Light* fait suivre cette lettre par les réflexions suivantes:

« Notre théorie est celle-ci: Certaines qualités sont tirées de l'atmosphère, aussi bien que de la main du médium : ces particules ou atomes ont une tendance à s'assimiler l'encre ou toute autre substance, mise sur la tête ou sur les instruments; ces particules étant magnétiques doivent inévitablement rapporter ce qu'ils se sont assimilé à la main physique du médium, lorsqu'ils y retournent. »

Les réponses suivantes ont été données par Mme Conant, le médium bien connu de Boston.

D. Quelle est la philosophie des mains électriques qui se manifestent en présence du jeune Allen et des frères Davenport.

R. Ce qui impressionne vos sens humains appartient au médium, et a été extrait de ce dernier en observant certaines conditions ou lois. Cette chose ne peut rester dans cet état que peu de temps, parce que le médium réclamera naturellement ce qui lui appartient; l'atmosphère et la loi naturelle l'aideront à mettre sa demande en action. La main que l'on voit n'est pas l'électricité; la science n'offre pas de nom. C'est une force plus subtile que l'électricité, mais cependant plus substantielle. L'Esprit tire du médium certaines qualités et s'en revêt;

ces qualités sont semblables à celles qu'il possédait sur la terre.

D. J'ai une fois remarqué chez les Davenport que la main montrait cinq doigts et un pouce; était-ce un indice qu'il y avait encore un autre Esprit?

R. Nous croyons, qu'il y a de quarante à cinquante intelligences autour de ces jeunes gens.

D. Les personnes qui ont touché la main prétendent qu'elle était tantôt froide, tantôt chaude.

R. Certainement; pourquoi pas? — Elle participe quelquefois davantage du magnétisme que du médium; d'autrefois l'électricité prédomine; de là du froid et de la chaleur.

D. Comment un anneau solide peut-il être passé autour du bras d'un médium, lorsque les mains de ce dernier sont tenues par quelqu'un de la société ?

R. Nous devons vous dire d'abord qu'il n'y a rien de solide dans l'univers, puisque tout peut être divisé. L'anneau en fer est maintenu par la loi d'attraction agissant sur les particules dont il se compose. Si vous comprenez bien cette loi, ou si vous êtes au-dessus d'elle, de manière à en pouvoir suspendre les effets pendant un instant, il vous est possible de séparer l'anneau à n'importe quel point et de le rendre de nouveau entier avec la même rapidité. Il a été dit en toute vérité que l'âme avec ses facultés merveilleuses peut exercer un contrôle sur toutes les lois en dehors d'elle, lorsqu'elle est arrivée à les comprendre parfaitement. L'anneau est donc séparé et puis rendu entier. Il n'est pas passé pardessus la tête du médium, et il n'est mis à son bras qu'en vertu de la seule force dont nous vous avons parlé. Selon nous, le temps n'est pas loin, où des manifestations de cette nature pourront avoir lieu en plein jour; vous pourrez alors les examiner au moyen de vos sens. Nous espérons que vous appliquerez toutes les forces de votre intelligence à l'étude de ces phénomènes physiques; cherchez à approfondir leur nature par vous-mêmes, et ne vous contentez pas de ce que d'autres vous en diront. La vraie science ne peut s'acquérir que par l'expérience individuelle de l'âme. Nous aurions beau vous dire : cela est ainsi. Ce ne serait qu'une assertion que nous ne pourrions vous démontrer. Vous devez étudier avec attention ce sujet par vous-mêmes.

Traduit par J. MITCHELL.

GROUPE DE GUELMA

Communication spontanée sur les commandements de Dieu.

MÉDIUM : M. SCHMEL.

24 janvier 1863.

Mes enfants, tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu n'adoreras que lui seul.

Ce commandement, le premier de tous, l'avez-vous compris dans toute sa puissance? Avez-vous fouillé, avec l'intelligence qui vous est départie par la grâce du Très-Haut, quelles obligations d'un intérêt capital, pour votre avenir spirituel, vous incombent? Avez-vous recherché les causes qui souvent font que vos espoirs sont déçus, que les prévisions les plus certaines sont faussées, que votre avenir est si souvent obscur, que votre progression morale est si ardue, si difficile, que tout ce qui constitue votre individualité est si rebelle aux enseignements que votre conscience vous dit être les seuls vrais, les seuls bons à suivre?

Non! non! Vous ne réfléchissez pas, vous ne prévoyez pas; vous acceptez, c'est tout.

Pourquoi donc lorsque Dieu lui-même vous y convie par les mille voies d'outre-tombe qui vous répètent sans cesse : Priez! priez! opposez-vous une résistance si constante à leurs enseignements? Pourquoi mettez-vous ainsi le pied (*sic*)? Regardez-vous comme une lettre morte ce commandement qui résume à lui seul toutes les obligations de la créature vis-à-vis de son créateur : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu n'adoreras que lui seul.

Mes enfants, je vais vous le dire et puissent mes paroles avoir dans votre cœur assez d'empire pour mettre un frein aux passions, mauvaises conseillères qui vous guident et veulent avant tout, avant Dieu, être satisfaites.

L'adoration à Dieu, c'est la prière, non la prière qui marmotte des mots, des phrases qui sont vides de sens, mais la prière du cœur, la prière de l'âme, l'action de grâces de l'esprit reconnaissant envers son Créateur de tous les bienfaits qu'il lui doit. La prière ne comporte pas de formules; tout est prière pour l'homme qui, quelle que soit sa position, rapporte ses pensées, ses actions à son maître; la prière est l'apport à Dieu de toutes les facultés pensantes ou agissantes de l'âme; la prière est l'action de grâces par excellence qui réunit, dans son étreinte, l'homme à son Père; la prière est l'expression de la gratitude de l'incarné, comme de l'esprit dans l'erraticité, vers Celui qui le créa, auquel il doit tout, tout.

Si donc parfois vous êtes si souvent déçus dans vos espérances, si souvent vous êtes absorbés par des pensées étrangères à l'objet qui vous occupe; si, malheureusement encore, vous abandonnez la proie pour l'ombre, c'est que vous ne priez pas comme vous le deviez, vous ne rapportez pas à Dieu, au Maître, toutes vos pensées et vous ne lui demandez pas, au préalable, la sanction de vos entreprises.

Adorez le Seigneur en esprit et en vérité, mes enfants, soumettez toutes vos actions au critérium préalable de la prière; exposez franchement à Dieu vos tribulations et vos peines, et je vous le dis, en vérité, dans l'adversité, comme dans la fortune, vous trouverez dans la prière que vous adresserez au Tout-Puissant, la meilleure marche à suivre, le guide le plus certain et le plus sûr pour éviter les conséquences des épreuves pour lesquelles vous êtes nés sur cette terre.

L'homme n'est malheureux, n'est réellement à plaindre qu'autant qu'il est athée, qu'il ne prie pas, qu'il vit à l'instar de la bête brute, n'ayant en vue que la satisfaction de ses intérêts grossiers et matériels, ou de ses passions, parce qu'alors Dieu lui retire toute aide, toute protection, et le laisse seul diriger sa barque qui bientôt va à la dérive, pour finir par sombrer.

Mais celui qui reconnaissant la fragilité de ses connaissances, de son être, remet sa vie tout entière entre les mains de Celui duquel il détient l'existence; celui qui prie l'Auteur de toutes choses de lui prêter assistance dans ses épreuves; celui qui s'adresse en toute humilité, sans arrière-pensée d'égoïsme et d'orgueil, au Maître des maîtres, oh! celui là, mes enfants, sera toujours entendu, sera toujours exaucé; de bons esprits l'entoureront, le protégeront, le guideront, prendront pour eux une part de la charge qu'il s'est imposée et lui rendront faciles et supportables les épreuves qui sont son partage sur cette terre, si pénibles, si terribles qu'elles soient.

Dieu, notre maître, en disant le commandemant à Moïse, imposa à l'homme l'obligation de reconnaître que, sans son aide, il était impuissant; en lui imposant de n'adorer que lui seul, il a voulu nous mettre en garde contre nos passions qui, malgré les ordres tant formels, ont encore dans nos cœurs tant d'autels.

Dieu, mes enfants, est un maître de toute bonté, de toute équité, de toute justice; c'est un père par excellence; mais aussi, il a toutes les qualités qui lui donnent droit à ce titre, et en première ligne se place la volonté de faire participer ses enfants aux bienfaits qu'il a mis en réserve pour eux; et tout culte insensé de ses créatures pour un être chimérique quelconque, né de la combinaison de la matière ou des passions, qui marquent l'enfance de l'humanité, ce culte fait plus que l'affliger, il l'indispose et souvent alors, il fait payer chèrement, durement même, mais toujours avec la suprême justice qui est un de ses attribus, les écarts de son enfance.

Mettez-vous donc en garde, mes enfants, contre les tentatives qui vous poussent à remettre à une autre heure du jour, la prière que vous êtes invités à faire au Tout-Puissant. Piez, priez sans cesse et sans relâche; je vous l'ai dit : point n'est besoin pour cela de formulaire, toute élévation de l'âme vers son Créateur est une prière, sont travail sanctifié par la pensée de sacrifice est une prière, toute pensée qui s'élève au-dessus du milieu terre à terre, est une prière; et cette manière d'adorer le Seigneur notre Père est la seule qui lui soit agréable.

Je veux, avant de terminer cette exhortation, vous donner un dernier conseil pour aujourd'hui : Il vous arrive souvent, trop souvent, que conviés à prier Dieu par votre conscience et les esprits protecteurs ou familiers qui vous entourent, mille pensés étrangères, mille idées saugrenues vous en détournent; lorsque le cas s'en présentera, renfermez-vous dans le recueillement le plus profond, faites un vigoureux appel à la volonté dont vous êtes nantis, et chassez, chassez sans pitié, ces pensées qui vous obsèdent et qui sont suggérées par des esprits d'une nature infinie ou perverse, pour lesquels la prière est un vain mot; résistez à la tentation qui parfois vous pousse à remettre votre acte d'adoration à un autre temps; ce serait pour vous un échec, et de conséquence en conséquence, d'échecs en échecs, vous arriveriez à ne plus prier du tout.

Mes amis, évitez cet écueil, plus sérieux, plus grave que vous ne le pensez et armez-vous de bonnes résolutions relativement à la prière, résolutions qu'il ne tiendra pas à vous, croyez-le bien, de vous voir abandonner.

JACQUES.

FAITS SPIRITES

Lord Byron.

Lord Byron, malgré son septicisme, avait la foi aux choses merveilleuses, à toute cette partie de notre histoire et d enotre vie qui ne peut s'expliquer que par les rapports du monde invisible avec le nôtre. On connaît notamment ses sérieux présages, son respect pour les sciences occultes, sa confiance dans ce qu'on nomme les pressentiments; il croyait même en quelque sorte à la réalité de certaines apparitions.

C'est ainsi que parmi beaucoup d'anedotes qu'il aimait à raconter et à garantir, il revenait toujours avec préférence à celle-ci, dans laquelle le toucher venait, selon lui, compliquer ou plutôt compléter la question.

Traversant la Manche sur un navire marchand, il avait provoqué les confidences du capitaine, qui lui raconta comment un de ses frères lui était apparu en songe à l'heure même de sa mort. Tout d'un coup il vit en rêve son frère pâle et humide, comme le corps d'un noyé qu'on a retiré de l'eau; et en même temps (soit qu'il se fût réveillé, soit que le songe continuât), il ouvrit les yeux avec un mouvement d'horreur, et aperçut au travers de son lit, grâce à la pénombre de la chambre du navire, un cadavre habillé, dont le poids étraignait fortement et lourdement ses jambes.

L'épouvante ferma d'abord la bouche du marin et le rendit immobile; mais, comme il n'était pas superstitieux, il étendit la main pour se convaincre de la réalité de l'apparition : ses doigts effleurèrent des vêtements mouillés.

Frappé de terreur, mais n'osant remuer dans son lit, le capitaine contracta vivement ses paupières, afin d'éviter autant que possible cette horrible image. Quand il rouvrit de nouveau les yeux, il apprit effectivement qu'un de ses frères, marin comme lui, avait péri dans un naufrage sur les côtes de Hollande.

(Cité par TURQUÉTY.)

Le Directeur-Gérant : ALIS D'AMBEL.

PARIS. — IMPRIMERIE VALLÉE, 15, RUE BRÉDA.